



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 07 novembre 2023, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD

Absents excusés : Fabien JACQUET (procuration à Michel BRUHLART), Loïc CHRISTIN (procuration à Patrick DUMAS)

Absents : Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

Le compte-rendu du 03 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Convention relative aux modalités de prise en charge de la formation au permis poids lourd du sapeur-pompier volontaire Maurane ROUGET

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été sollicitée par le sapeur-pompier volontaire Maurane ROUGET dans le cadre de sa formation au permis poids lourd.

Suite à sa demande, monsieur le Maire propose de prendre en charge le coût de cette formation à hauteur de 50%, soit un montant de 1000.00 € T.T.C.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'une généralisation du référentiel comptable M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

L'adoption du référentiel M57 est définitive et entre en vigueur au début de l'exercice budgétaire déterminé par la délibération.

Mr le Maire propose à l'Assemblée d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune de Saint-Jean-de-Gonville et ses budgets annexes, de la M14 vers la M57, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Demande de subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain pour l'achat d'équipements missions SUAP

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'achat d'équipements missions SUAP pour le C.P.I.N.I. de Saint-Jean-de-Gonville auprès de la société MEDILYS SANTE pour un montant de 1 990,00 € H.T.

Par délibération en date du 18 novembre 2022, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain a établi la liste du matériel subventionnable pour les communes ayant un C.P.I.N.I.

Conformément à cette liste, la commune de Saint-Jean-de-Gonville peut solliciter l'octroi d'une subvention pour le matériel acquis, dans la limite du plafond fixé à 1 450,00 € et un taux de subvention de 30%.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Décision modificative n°02/2023 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser la dépense liée au règlement de la formation Berger Levrault (logiciel de paie).

Les crédits budgétaires de 2023 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

Num	Libellé	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
2051	Formation		+780.00 €
2315	Installation, matériel et outillage technique	- 780.00 €	

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Planning mensuel des réunions et évènements

Mercredi 08/11/23 à 17h30 à Gex :	Conférence Économique - Agglo
Mercredi 08/11/23 à 18h30 à Gex :	Commission Déplacements
Jeudi 09/11/23 à 18h00 à Gex :	Commission Aménagement
Vendredi 10/11/23 à 18h00 à Gex :	Réunion des Maires - Agglo
Vendredi 10/11/23 à 19h00 à St Jean :	Accueil nouveaux habitants - Salle Polyvalente
Vendredi 10/11/23 à 20h15 à Péron :	AG de la bonne humeur

Samedi 11/11/23 à 11h00 à St Jean :	Dépôt de Gerbe
Samedi 11/11/23 à 16h00 à Farges :	Cérémonie du 11 novembre
Lundi 13/11/23 à 18h30 à Gex :	Commission des Finances
Mardi 14/11/23 à 18h30 à St Jean :	Conseil d'Ecole
Mardi 14/11/23 à 19h à Thoiry :	Comité de centre au CS
Jeudi 16/11/23 à 18h30 à Gex :	Commission Environnement
Mardi 28/11/23 à 18h30 à Gex :	Commission ETIC
Mercredi 29/10/23 à 19h00 à Gex :	Conseil Communautaire
Jeudi 30/11/23 à 18h00 à Gex :	Commission Santé – Solidarité
Jeudi 30/11/23 à 18h00 à Prévessin :	COTECH de la Régie

III/ Dépenses

Fournitures scolaires	PBI IOBURO	1 205.77€
Contrat annuel informatique	NBM	1 008.00€
Routeurs pompiers + bibliothèque	NBM	1 372.80€
Repas cantine CL début Juillet 2023	BOURG TRAITEUR	1 820.50€
InfoGonville Septembre 2023	CORCELLE	1 300.00€
Repas cantine CL Septembre 2023	BOURG TRAITEUR	11 545.01€
Location 3 photocopieurs 3 ^{ème} Trim	XEROX FINANCE	3 590.40€
Conso gaz Bâtiments communaux	TOTAL ENERGIES	1 651.23€
Produits d'entretien	SNAL	1 276.11€
Panneaux basket- buts - hand	RÉCRÉ ACTION	2 615.21€
Entretien tracteur	CHEVILLARD SA	2 032.48€

IV/ Commissions

1/ Communication-Social

L'opération brioches 2023, s'est bien passée même si nous déplorons le manque de bénévoles, ce sont toujours les mêmes qu'on retrouve. Nous avons vendu 270 brioches pour un bénéfice de 1000€ environ. Des pensionnaires du foyer Pré la Tour sont venus nous prêter main forte le vendredi devant l'école et le samedi matin devant l'Utile.

Nous avancerons certainement la vente d'un week-end l'année prochaine pour pouvoir bénéficier des bras de la jeunesse et cela permettra également à Sébastien Humbert d'étaler son travail pour cette vente.

Le mail pour le prochain InfoGonville a été envoyé, la date limite pour les articles est fixée au 17 novembre.

2/ Scolaire

École : RAS.

Centre de loisirs : il y a eu en moyenne 57 élèves pendant les vacances de la Toussaint. Les activités tournaient autour du voyage dans le temps, du château gonflable et il y a eu aussi une initiation à l'escrime et le défilé d'Halloween.

3/ Travaux

École : le préau n'est pas encore fini, il manque quelques plaques. La baie vitrée en maternelle est posée.

Petits travaux route : nous avons reçu les devis pour les enrobés concernant les réparations (tranchée sous le portique de la salle polyvalente, devant la bibliothèque et tampon route du Chêne).

Boulangerie : l'étanchéité est finie, le matériel devrait être installé à partir de la semaine prochaine.

Les appels d'offres pour les travaux rue de la Vie de l'Etraz (trottoir) et pour le plateau surélevé vers l'église ont été faits. Nous avons reçu trois offres encore à l'étude. Il y a de grosses différences qu'il nous faut comprendre.

Divers : Monsieur le Maire a fait le tour du village pour vérifier les lampadaires. Une dizaine ne fonctionne plus et un lampadaire rue du Gachet penche. Ce sont des travaux à prévoir prochainement.

4/ Urbanisme

Il n'y a pas eu de nouvelle commission urbanisme.

Plusieurs points sont cependant abordés :

- À la suite du décès de Mme GALLOPIN, la mairie a adressé un courrier au notaire chargé de la succession l'informant de notre intérêt pour le terrain de 5600m² réservé pour la construction d'un projet d'intérêt public. L'établissement foncier de l'Ain se verra confier un mandat pour l'acquisition de ce terrain, c'est lui qui négociera le prix le moment venu.
- Un autre terrain, en face de la boulangerie intéresse un promoteur. Le projet est d'y construire des logements destinés à la location sociale ou intermédiaire. Avec ce projet, un parking destiné aux clients de la boulangerie et à la patientèle du cabinet médical devrait voir le jour.
- L'entreprise RAMPA qui a racheté la partie canalisation de l'entreprise NABAFFA souhaiterait construire des bureaux pour son activité. Ils doivent attendre que la zone soit reclassée en zone artisanale respectant l'existant, c'est en cours.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Régie des eaux : à la suite de la présentation de l'étude sur Pougny, il est possible de penser que les choses vont dans le bon sens. En effet, rien dans les recherches ne semble désormais être rédhibitoire pour le projet. Une bonne nouvelle concernant des subventions possibles est en attente. Une réunion avec les acteurs suisses est prévue très prochainement.

VI/ Divers

Le bâtiment de la pétanque (qui appartient à la mairie) a été cambriolé, la porte et le rideau ont été cassés. L'assurance ne fonctionnera pas car la porte avait été donnée et n'était pas conforme. Un devis de 3210€HT nous a été présenté. Nous proposons de prendre la facture à notre compte. L'association nous rétrocèdera les 2/3.

La séance est levée à 21H30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 05 décembre